

**Lettre de Licenciement**

PostÃ© par: Exemples Lettres

Publiée le : 15/5/2010 9:14:23

Pour licencier une nounou, vous devez respecter le dÃ©lai de prÃ©avis de 15 jours calendaires si votre employÃ©e travaille chez vous dÃ©puis plus de 3 mois et moins de 1 ans. Au delÃ , le dÃ©lai Ã respecter est de 1 mois. Ã Madame ,

Je suis malheureusement au regret de vous informer qu'Ã;a compter du (indiquer la date), vous n'auriez plus la garde de nos enfants (indiquer les prÃ©noms). De plus, je vous informe que l'attestation assedic et votre certificat de travail vous seront remis Ã la fin de votre derniÃ“re journÃ©e de travail. Vous recevrez Ã©galement le solde de tout compte. Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguÃ©es et je vous souhaite une bonne continuation. Signature

Bonne soirÃ©e et excellente fin de grossesse.

ModÃ¨le de lettre de licenciement d'une nounou